



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
SEINE
Réunion du 11 mars 2025**

Présent-es :

Equipe d'animation : Michèle HUMBERT (co-présidente) ; Florence MATHIEU (co-présidente) ; Odile BERARDO ; Sylvie RIMSKY.

Carla ARIGON-FOUQUET ; Ariane BELILOS ; Philippe BON ; Vincent CHAGNIOT ; Myriem CHAMI ; Jean-Michel DAUBOURG ; Evelyne DENIS ; Laetitia DIVOL ; Laurence DUFLOS ; Claire-Aude ELMER ; Ekaterina GADAL ; Guy GIRARD ; Colin GOUTTE ; Maxence HECQUARD ; Philippe LOIRET ; Chantal LOUBARESSE ; Alain MENDIBURU ; Association MIJE (Julien PUJO) ; Pierre MORTIER ; Denis MORTIER ; Marie-Bénédicte SASSI ; Muriel SCHEUER.

Excusé-es : Christophe DE SAINT PIERRE ; Jean-François DUBUISSON ; Nora FAID ; Frédéric GONNAUD ; Danièle GRIMAUD ; Yves LAGANE ; Pascale MEUNIER ; Paola PELLIZZARI ; Florence PIZZORNI ; Claire POURSIN ; Iris RING ; Delphine RUI ; Karel SIRJACQ ; Baudoin SORRELL.

Auditeurs libres : Matteo PUGLISI.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris.

Danièle GRIMAUD, Delphine RUI, Baudoin SORRELL, ont donné procuration à Michèle HUMBERT pour les votes, courriels envoyés à la Mairie.

La coprésidence ouvre la séance et introduit en annonçant l'ordre du jour :

1. Partie 1 : Actualités

Échanges autour de la votation du 23 mars 2025 concernant Paris Centre et l'île de la Cité - votes et résolutions

2. Partie 2 : thème Ville du Quart d'heure et services publics

Introduction - atelier - restitution - vote

3. Intervention de Monsieur Boris Jamet-Fournier, élu référent du Conseil de quartier - réponses aux questions posées au Conseil de Février

4. Vote de 3 nouvelles questions

5. Intervention sur les questions en cours et suivies

La coprésidence précise que cette réunion se tiendra uniquement en présentiel, la mise en place du distanciel ne pourra exceptionnellement pas avoir lieu en raison de l'absence de chargé de participation citoyenne.

Partie 1 : Actualité : Échanges autour de la votation du 23 mars 2025 concernant Paris Centre et l'île de la Cité - votes et résolutions

Une conseillère, membre du groupe d'animation, exprime son opposition à ce que le sujet de la votation soit débattu. Néanmoins, s'agissant de la question destinée aux seuls électeurs de Paris Centre, les conseillers sont d'accord pour qu'un tour de table soit effectué et permette à chacun de s'exprimer et de participer à la réflexion collective.

Les questions posées dans le cadre de la votation de Paris Centre concernent précisément et uniquement l'île de la Cité, appartenant au secteur du Conseil de Quartier Seine, qui n'a pas été consulté.

En résumé, **les remarques** à remonter sont les suivantes :

- 3 questions et une seule réponse : quels seront les liens entre les trois interrogations et la seule et unique réponse apportée ?
- Plusieurs conseillers observent que les intitulés ne sont pas bien définis. Quels sont les bâtiments qui pourraient être impactés : une partie de l'Hôtel-Dieu, etc., par exemple.
- Un intervenant en vient à affirmer qu'il y a tromperie sur la question, avec des qualificatifs sans équivoque.
- Une conseillère fait remarquer que la rue Tiron, qui fait partie du groupe des rues aux Ecoles, n'a pas d'école.
- Aucun avis n'a été demandé sous quelque forme que ce soit sur nombre de sujets qui ont fortement impacté la vie du quartier.
- Plusieurs conseillers relèvent qu'il n'y a pas eu de votation sur des projets concernant le secteur Seine, comme la végétalisation, le quai aux fleurs. Pas de question non plus sur la réduction des 4 arrondissements à un seul. De même quant à la transformation de l'ancienne Préfecture de Paris et l'installation de commerces sur la Félicité, qui sont maintenant vides. Même observation concernant la Samaritaine, sa transformation et la destination de tous ces lieux.
- Autre demande de précision. Quelle sorte de logements : logements sociaux, logements étudiants ?
- Une observation : une votation, même avec une participation éventuellement très faible a pour résultat d'avoir de toute façon un nombre de réponses plus élevé qu'une pétition organisée par les habitants.
- Une conseillère du groupe d'animation explique qu'un Commerce de proximité peut être un hôtel ou un restaurant. Ce qui suscite quelque émoi parmi les conseillers.
- Impératif de la Protection du Patrimoine.
- Transformation en dortoir ? Il ne faut pas opposer logement et travail : un travailleur est également un riverain.
- Enfin, de quelle façon cette votation va être utilisée ?
- Peut-on organiser une autre votation avec de vraies questions ?

Partie 2 : thème Ville du Quart d'heure et services publics

Introduction :

La coprésidente présente une méthode de travail applicable à des micro secteurs du territoire Seine. Méthode qui répertorie les problématiques par thème/service de la ville. Le processus est le suivant :

Prises de photos > les légènder et y indiquer l'adresse > les répertorier sur un plan/carte > répertorier par thème/service de la ville

Cette méthode permet un suivi des sujets et une remontée plus précise à la Mairie de Paris Centre pour certains services et/puis à l'Hôtel de Ville pour d'autres.

Atelier - restitution - vote

Sujets suivis, votes et résolutions égales aux sujets 2024 (voir compte-rendu sur ce thème du CQ Seine de 2024 : maintien et amélioration des services publics (écoles/hôpital etc.).

Intervention de Monsieur Boris Jamet-Fournier, élu référent du Conseil de quartier - réponses aux questions posées au Conseil de Février

Suite à la réponse de la Mairie concernant l'insuffisance des dispositifs de collecte alimentaire et les débordements fréquents des poubelles, Boris JAMET FOURNIER interroge le Conseil de quartier sur d'éventuels points précis nécessitant une attention particulière.

Les conseillers signalent plusieurs lieux problématiques :

- Devant le commerce chez Manon : débordement de la corbeille.
- 70 rue François Miron : dépôt sauvage d'objets et de déchets.
- Devant l'école maternelle Saint-Gervais-l'Auxerrois : utilisation inappropriée de la poubelle et dépôts aux alentours.

La Mairie a remonté ces signalements auprès de la division de la propreté de Paris Centre afin que des mesures appropriées puissent être prises pour résorber les dépôts. Nous encourageons toutefois les CQ à utiliser l'application DMR pour signaler ce type d'anomalie de manière plus rapide et efficace.

Suite à la réponse de la Mairie concernant le signalement de plusieurs zones de rencontres entre vélos et voitures dangereuses, le Conseil de quartier alerte la Mairie de Paris Centre sur la portion devant la boutique 2 rue Turenne.

La Mairie a bien pris en compte ce signalement supplémentaire. Pour autant, le marquage au sol est bien présent à cet endroit, de même que le feu piéton. La difficulté concerne les vélos tournant à droite ou à gauche depuis la piste cyclable de Saint-Antoine, et en raison de l'étroitesse de la rue de Turenne à cet endroit. Nous avons remonté ce signalement à la Police Municipale afin qu'un équipage évoluant sur Saint-Antoine puisse prêter une attention particulière à ce carrefour.

Votes et résolutions du Conseil de Quartier Seine du 11 mars 2025

- 1) Tout en appréciant l'organisation d'une votation, nous exprimons notre totale incompréhension quant à la triple question posée concernant l'île de la Cité, pour laquelle est prévue une seule et unique réponse. Nous demandons quels sont les lieux de végétalisation, quels types de commerce de proximité et leurs lieux d'implantation. 27 voix pour et 3 abstentions.
- 2) Y a-t-il un rapport entre cette votation impromptue et les projets de transformation de l'Hôtel-Dieu ? Dans l'affirmative, quel lien ? 27 voix pour, 3 abstentions.
- 3) Les conseillers expriment leur inquiétude et se demandent s'il y a un lien entre cette votation et le plan Belaval ? Dans l'affirmative, lequel ? 27 voix pour, 2 contre, 1 abstention.
- 4) Les conseillers votent la résolution suivante : l'Hôtel-Dieu demeure un hôpital sur la totalité de sa surface. 1 abstention.
- 5) Les conseillers votent l'attribution d'une somme de 500 euros pour le pot inaugural Saint Jacques de Compostelle à l'unanimité.